

Chambéry, le 8 juillet 2024

**AVIS A LA BATELLERIE  
N° 23 / 2024**

(articles L\*4241-3, R\*4241-26, D\*4411-3, A\*4241-26 du code des Transports)

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers  
du lac du Bourget sont avertis des événements suivants :

**Manifestation nautique**

**Dimanche 21 juillet 2024**

**« Mémorial M-A. Germain-100% voile légère - 5C »**

**CNVA - 20 bateaux, à partir de 9h00**

(plan en annexe)

Communes de AIX-LES-BAINS – TRESSERVE – BRISON SAINT-INNOCENT- BOURDEAU –  
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT

**COMMENTAIRES :**

Le CNVA organise une régates comptant 20 bateaux catamarans et dériveurs, selon le parcours joint en annexe.

- La plus grande prudence est requise aux abords des périmètres de course définis en annexe. Pour rappel, une inter-distance de 100 m entre chaque bateau est exigée (art. 5.2- Inter-distance du RPPN sur le lac du Bourget).
- Les activités de baignade, de pêche en statique et de pêche aux engins sont interdites dans les zones de course pendant l'épreuve.

Le responsable de l'unité environnement et cadre de vie

## **DESTINATAIRES<sup>1</sup>**

- Mairie de AIX-LES-BAINS
- Mairie de BRISON ST INNOCENT
- Mairie de BOURDEAU
- Mairie de LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT
- MAIRIE DE TRESSERVE
- Grand Lac communauté d'agglomération : pour affichage dans les ports et capitaineries et diffusion aux plaisanciers des ports
- Agence tourisme Aix-les-Bains
- Brigade Nautique de l'Intérieur à Aix les Bains
- SDIS
- CENS
- Cisalb
- Club kayak Chambéry Le Bourget-du-Lac
- Compagnies des bateaux à passagers
- Club des Plaisanciers
- Loueurs de bateaux
  
- Pêcheurs professionnels du lac du Bourget
- AAPPMA Chambéry
- AAPPMA Aix les Bains
- accastilleurs
- bateaux Ecole
- groupe CAKINATOLA (nage en eau libre)
- YCBL
- CNVA
- ENAB
- CNCB
- FFESSM 73
- USMB – département STAPS
- Location embarcations navigation douce
- Kite Club du Lac du Bourget
- Aqualis (centre d'interprétation du lac du Bourget)
- permissionnaires AOT lac du Bourget

–

<sup>1</sup>Retrouvez tous les avis à batellerie et les mesures temporaires de navigation :



**Annexe à l'AB 23/24**  
**Plan du parcours du Mémorial Marie-Antoinette Germain - CNVA**  
**Dimanche 21 juillet 2024, à partir de 9h00**

